

Atelier 5 : L'accompagnement à la création, la formation et la diffusion

08/09/08, auditorium Saint-Pierre des Cuisines

Intervenants :

N. BELLOUBET, adjointe à la culture

J-G. CARASSO, auteur, metteur en scène, acteur

V. DE COMARMOND, conseillère municipale déléguée au spectacle vivant

N. LAURENT, responsable de la cinémathèque

C. LEREVEREND, attachée au cabinet du maire

S. OSWALD, metteur en scène du groupe *Merci*

C. LEREVEREND :

Bienvenue à tous pour cette rentrée des lundis de la culture. Nous reprenons ce soir avec le thème de « l'accompagnement à la création, la formation et la diffusion ». Sont à la tribune ce soir : N. BELLOUBET, première adjointe au maire en charge de la culture, V. DE COMARMOND, conseillère municipale déléguée au spectacle vivant, N. LAURENT, responsable de la cinémathèque de Toulouse, S. OSWALD, metteur en scène du groupe *Merci* et J-G. CARASSO, metteur en scène, acteur, auteur qui viendra comme chaque séance nous éclairer de ses lumières. Nous n'avons ce soir que deux petites heures pour aborder une thématique très vaste qui ne concerne pas seulement les arts du spectacle.

Nous nous intéresserons essentiellement aux questions suivantes :

- Quel type d'accompagnement aux artistes peut-on mettre en place ?
- Comment améliorer l'accès aux lieux ?
- Comment mettre à profit le peu de lieux consacrés à la formation ?
- Comment réinventer des lieux de représentation ?
- Comment inciter à davantage de partenariats entre institutions et petites structures ?
- Comment harmoniser les réseaux ?

V. DE COMARMOND :

Bonsoir à tous, ce premier lundi de la culture depuis l'été est consacré à des sujets qui sont ceux de la création, de la formation et de la diffusion. Ce sont des sujets cruciaux mais également épineux sur lesquels la nouvelle équipe municipale réfléchit en concertation avec les acteurs culturels afin de définir le nouveau projet culturel de la ville de Toulouse. Nous avons déjà rencontré nombreux d'entre vous et nous commençons à avoir une idée précise des problématiques que rencontrent les compagnies et les artistes régionaux. Le soutien à la création apporté par notre collectivité exige des diffusions sur les territoires. La circulation des œuvres dans les quartiers de la ville et de l'agglomération est rendue difficile par le manque d'accessibilité des lieux de diffusion. La mutualisation est nécessaire. Les compagnies ont du mal à créer sans résidences... comment mettre en place à Toulouse une politique de résidence d'artistes ? Comment mettre en place des ateliers ? Face à l'émiettement que nous constatons aujourd'hui dans le soutien à la création, dans l'offre de diffusion, comment pouvons-nous mettre toutes les énergies en synergie ?

N. LAURENT nous racontera comment la cinémathèque, institution qui ne relève pas du spectacle vivant, interprète les termes d'aujourd'hui. S. OSWALD nous fera partager sa réflexion autour des thèmes importants que sont la recherche théâtrale, la formation, les débouchés professionnels.

La question d'aujourd'hui est la suivante : comment la puissance publique peut répondre aux attentes des professionnels du spectacle ? La ville de Toulouse est un animateur, un régulateur, un financeur mais aussi un employeur. La ville est le creuset de la création artistique : elle est garante d'une pratique amateur d'une part, et de l'éclosion professionnelle d'autre part. Voilà les sujets qu'il me semble important d'aborder aujourd'hui.

N. LAURENT :

Bonsoir, j'aimerais vous faire part ce soir de notre expérience à la cinémathèque de Toulouse. Que signifie pour nous ces trois termes de « création », « formation » et « diffusion » ?

D'abord, il me semble indispensable de réfléchir sur ces trois termes en même temps parce qu'ils sont intimement liés. Par ailleurs, même si la cinémathèque de Toulouse n'est pas à priori destinée au spectacle vivant, les thématiques du jour revêtent pour nous un sens très important. Notre mission est double : la conservation et la diffusion du patrimoine cinématographique. Pour nous, la création est très importante parce qu'elle est un outil vivant qui permet la diffusion du patrimoine cinématographique. Elle est un outil essentiel de notre travail dans la valorisation de la diffusion.

Nous essayons depuis plusieurs années de mettre en relation le patrimoine cinématographique avec les artistes qui font le cinéma d'aujourd'hui afin de faire vivre ce patrimoine et montrer son importance.

Nous essayons de le faire de plusieurs façons :

- *Par la musique* : des créations musicales peuvent prendre toutes sortes de formes pour accompagner les films muets. La cinémathèque sollicite pour cela toutes sortes d'artistes : des jeunes en formation, des confirmés, des artistes seuls ou en formation.
- *Par les archives* : avec des plasticiens ou à partir du gisement extrêmement important que représente les affiches de cinéma - la cinémathèque de Toulouse conserve désormais la première collection de France.
- *Par le théâtre* : restituer certains films et leur mise en scène avec les artistes de théâtre.

La cinémathèque n'est pas seulement un lieu de stockage d'images, mais un lieu de recherche. Le regard que nous portons sur le cinéma peut et doit s'interpréter de façon artistique. La cinémathèque de Toulouse, deuxième de France, réfléchit également comment elle peut favoriser le développement d'une production cinématographique. Comment peut-elle participer à son développement et à son renforcement ? C'est une piste qu'il faut absolument développer.

Concernant la formation, la cinémathèque doit permettre à ceux qui sont actuellement en formation de découvrir des œuvres pour s'en nourrir. Nous essayons également de travailler avec des structures de formation qui sont pour l'essentiel liées à l'éducation nationale (les lycées, l'Ecole Nationale Supérieure de l'Audiovisuel). On doit aller vers des rapprochements encore plus forts afin de renforcer les synergies. Nous pouvons regretter l'émiettement qui existe à Toulouse : cette juxtaposition d'initiatives, cette superposition de dispositifs qui peuvent parfois aller jusqu'à se contredire. Une synergie suppose de véritables partenariats, une véritable écoute, la compréhension des contraintes et des missions de l'autre.

Nous participons également à la formation d'autres artistes et notamment de musiciens puisque des expériences ont été menées avec l'université du Mirail et les écoles de communes périphériques.

La cinémathèque de Toulouse a-t-elle une mission destinée à accueillir des propositions qui viennent de l'extérieur ? Evidemment ! Il faut absolument ouvrir l'institution sur les demandes, les invitations extérieures. Un travail doit être mené pour que ces invitations, ces propositions, ces projets parviennent à s'enrichir mutuellement.

Diffusion et circulation ne signifient pas exactement la même chose... C'est par la circulation des œuvres que l'on peut mesurer une reconnaissance ou une légitimité. Une circulation au-delà de nos frontières habituelles est indispensable si l'on veut créer une véritable identité culturelle.

La ville de Bologne a choisi de rassembler tous les acteurs du milieu audiovisuel et cinématographique, c'est à dire de mettre systématiquement en relation tous les acteurs de la chaîne du cinéma. Bologne a la chance de posséder aujourd'hui l'une des plus grandes cinémathèques du monde. Cet exemple est intéressant puisqu'il s'est construit petit à petit,

sur les trente dernières années, et qu'il vient d'une volonté réelle : une volonté politique et culturelle qui a manifestement donnée des résultats.

S. OSWALD :

Je représente la frange du théâtre indépendant. On ne peut pas parler de productions théâtrales sans s'interroger d'abord sur la nature de la création. En ce qui me concerne, je témoignerai seulement d'une création exigeante, celle qui change nos pensées, nos cadres de vie, nos métabolismes. Je trouve qu'il se développe un éclectisme qui est un peu insupportable. Les premières pièces de théâtre étaient liées à la justice, à la révolte et à toutes sortes de contenus politiques. Je n'ai pas envie de mettre toutes les créations théâtrales dans le même bain, j'ai envie de parler de celles qui nous transforment et qui transforment ceux qui la font.

Concernant les outils de la création, d'énormes progrès ont été réalisés depuis plusieurs années. Des villes comme Toulouse disposent désormais d'un immense théâtre avec trois salles. Je trouve formidable d'avoir accès à la création mondiale, c'est un immense progrès. Je n'ai donc pas envie d'être « contre » l'institution même si cette dernière peut bouger, se transformer et qu'il peut y avoir davantage de dialogues. En tant qu'indépendante, je n'ai pas envie de jalouser l'institution parce que c'est souvent elle qui nous vient en aide. En revanche, il existe à Toulouse une crise du théâtre indépendant par laquelle des compagnies éprouvent de grandes difficultés à résister au centralisme de l'argent et des grands spectacles. *Merci* est un groupe d'artistes, des comédiens et un plasticien qui ont fondé une communauté de réflexion et qui ont inventé une culture. Il existe des compagnies plus défavorisées que nous... Un dialogue doit être engagé avec l'ensemble des concernés.

Depuis que je suis à Toulouse, je n'ai jamais vu naître une compagnie indépendante qui parvienne à résister au temps. Ce constat m'interroge d'autant que le privilège du théâtre est qu'il se fait en communauté. Cette communauté n'arrive pas à naître et à proposer un théâtre exigeant où les arts se croisent, avec des écritures de scènes et pas seulement des écritures littéraires. Où peut-on fabriquer des spectacles ? Je pense que Toulouse manque de lieux où l'on peut fabriquer : de lieux de résidence et des lieux où l'on peut représenter. Selon moi, les institutions ne peuvent pas tout absorber et des espaces de liberté doivent être créés :

- des *laboratoires*, où se rencontrent des personnes en provenance de toute l'Europe. Je pense que c'est en faisant se fréquenter les créateurs que l'on va parvenir à créer de la communauté.
- Des lieux de représentation plus libres, car il n'y a plus de théâtre pour les jeunes ou les compagnies. Je ne pense pas que le TNT ou le théâtre Garonne puissent accueillir ces compagnies. Il faut vraiment qu'il y ait des lieux spécifiques.

Débat

Intervenant 1, Théâtre de l'Acte :

Je souhaiterais apporter une réponse aux propos de S. OSWALD que je trouve caricaturaux quand elle affirme « qu'il n'y a pas d'équipes ou de compagnie qui se créent et qui parviennent à résister ». La *compagnie 111* n'existait pas il y a 6-7 ans... En revanche, je vous rejoins quand vous dites que ces propositions ne sont pas suffisamment soutenues et n'ont pas les moyens d'aller jusqu'au bout. Mais les énergies sont bien là !

S. OSWALD :

Je disais juste qu'aujourd'hui, pour des raisons financières mais aussi par le manque d'attention et le manque d'outils, il est devenu très dur pour les jeunes d'entrer dans le métier et de se faire reconnaître.

Intervenant 2, artiste, metteur en scène :

Je voudrais rebondir sur cette « difficulté de naître » évoqué à quelques reprises. Lorsqu'un projet est lancé, il s'agit de le répéter, de le finaliser... Or, en amont, nous n'arrivons pas toujours à trouver les moyens techniques pour mener à bien un projet, pour penser une production dans de bonnes conditions. Proposer des choses avant qu'elles ne soient à proprement parler un « projet » est l'étape la plus difficile... La création d'un lieu a permis à des tas de groupes d'essayer de faire quelque chose. Il y a des gens qui se sont rencontrés, qui ont créé et qui ont pu expérimenter un produit. L'enjeu est d'offrir cette plasticité pour que les choses puissent commencer... Je voulais juste insister sur cette dimension liée au commencement parce que je pense que c'est pointer là la difficulté première pour la fabrication de tels produits.

N. BELLOUBET :

Comment une municipalité peut elle justement appuyer la conception ?

Intervenant 2 :

On a besoin d'outils qui soient souples, qui puissent accueillir et qui soient suffisamment équipés pour travailler dans de bonnes conditions. Ce doit être un lieu ouvert et convivial pour que les choses puissent se faire avant même que l'objet ne soit forcément complètement cadré.

Intervenant 3, compagnie Contact :

Quand je vous entends, je ne comprends pas... Je suis comédien, compteur... j'essaye de contacter des artistes, j'envoie des dossiers, etc. mais personne ne m'entend. Je rencontre des directeurs, on se salue et on nous oublie. Si vous voulez vraiment que la culture soit ici capitale à Toulouse, j'aimerais vraiment que l'on mélange les gens, les genres, les êtres, les cultures. Moi, je ne sais plus comment faire en tant que comédien. Quand je vois cette salle, j'ai envie de jouer dedans, j'ai envi de rencontrer des artistes. Quand j'en appelle à des collaborations, il n'y a plus personne. Nous pourrions faire des tentatives... C'est ça qui nous rend vivant en tant qu'artistes. Vive la culture, mais il faut se donner les moyens, vous, nous, tous !

Intervenant 4,, association Dell Arte :

Les trois thématiques qui sont proposées ce soir sont toutes intimement liées mais renvoient de fait à d'autres thématiques déjà abordées dans les lundis de la culture. Elles renvoient à la question des lieux et des moyens. J'aimerais avoir quelques précisions sur ce point. Le budget du capitole a été reconduit pour 2008 à plus de 30 millions d'euros ce qui représente un tiers du budget culturel de la ville de Toulouse. Cela veut-il dire que contrairement à la ville de Nantes vous avez déjà fait le choix de ne pas remettre en cause la trop grande place qu'occupe cette institution?

N. BELLOUBET :

Je vous présenterai le budget dans le dernier atelier sur la question de la gouvernance. Il n'y a rien de tabou et vous verrez alors combien coûte l'Orchestre National du Capitole. Aujourd'hui, nous sommes dans une réflexion qui porte sur la manière dont nous pouvons au mieux accompagner la création et comment nous pouvons la repérer. Comment repérer ce qui mérite d'être soutenu ? Comment donner les moyens à la création et à la diffusion ? Cette problématique pose la question de l'utilisation des salles existences. Comment considérer également la question des laboratoires ? Comment favoriser d'émergence de tels lieux ? Comment les créer?

J-C. SELLIN, Conseiller municipal :

Pour qu'un débat soit le plus constructif possible, il ne faut pas donner dans la caricature. Concernant le budget, celui de l'orchestre du capitole est de 29 millions d'euros (22 millions d'euros par la ville, le reste est partagé entre l'Etat et la Région). Dans ce cadre là, nous

avons fait le choix politique et culturel d'une légère revalorisation salariale du salaire attribué au chef d'Orchestre afin qu'il soit un véritable vecteur et ambassadeur d'une partie de la vie culturelle de Toulouse. Il y aura plus de 1 500 élèves du Grand Mirail qui participeront aux initiatives autour de l'Orchestre du Capitole. Nous devons marcher sur nos deux jambes, celle des artistes, des troupes indépendantes et celle des institutions.

S. OSWALD :

Ce qui m'intéresse c'est de mettre les gens en lien. Le théâtre est là pour interroger la communauté : il n'est pas seulement là pour la rassembler mais pour la diviser et permettre aux gens de se rencontrer. Je pense que le thème des laboratoires n'est pas le même que celui de la formation. Le laboratoire est un lieu où l'on met en pensée de nouvelles formes. Ce sont des lieux qui ont été vraiment négligés à Toulouse. L'art du théâtre a beaucoup changé. Parfois, on ne parvient plus à distinguer le théâtre, de la danse, de l'art plastique, etc. On pourrait parler des arts de la scène. Je défends pour cela cette idée de laboratoire qui serait un lieu de rencontres de ces artistes. C'est un lieu où l'on va leur donner du contenu. Moi, je trouve formidable que le théâtre soit en crise, il faut profiter de la crise. Un artiste c'est quelqu'un en crise, qui réfléchit à l'identité et à tout ce qui opprime la société. Le laboratoire est au cœur de la naissance, c'est là que se rencontrent les artistes, c'est là qu'ils vont inventer l'art.

Intervenant 5, Acrostiches :

Je suis sur le territoire depuis trois ans. Ici, il y a un mode de fonctionnement qui me surprend un peu... On parle de laboratoires, de lieux, etc. Bien sûr, ces lieux sont fondamentaux... mais la diffusion est aussi fondamentale ! Je me demande pourquoi il n'y a pas dans cette région une agence du même type que l'Agence Culturelle d'Alsace. Grâce à cette agence, les lieux sont en cohésion et participent à la vraie reconnaissance des créations qui se passent sur le territoire. Ici, j'ai travaillé avec d'autres compagnies qui rayonnent finalement beaucoup plus à l'extérieur de la Région. Ce sont pourtant des compagnies qui existent ici depuis très longtemps. Est-ce qu'il y aurait un moyen, un mode de fonctionnement à mettre en place et à innover afin de mutualiser les forces pour une meilleure diffusion des différents acteurs ?

Intervenant 6, représentant du secteur audiovisuel :

Les introductions qui ont été faites ce soir n'ont jamais mentionnées le mot « mutualisation » ou « circulation ». Il me paraît pourtant essentiel d'insister sur ces termes et leur donner du contenu. La cinémathèque de Toulouse est la deuxième de France, les cinémas Utopia ont le meilleur taux de remplissage de France, l'ESAV est l'une des principales écoles de France, etc. On s'aperçoit malgré tout qu'il y a énormément de techniciens, formés à Toulouse, qui partent de Toulouse vers Paris, Bordeaux, Marseille, etc. Actuellement, le problème est de rester à Toulouse et de retenir ces gens qui ont choisi de venir se former à Toulouse. Les moyens économiques n'existent pas forcément. Une articulation des dispositifs, des subventions, des subventions leviers, davantage de concertations et de mutualisation seraient nécessaires...

Intervenant 7, CIAM, université de Toulouse II :

Comment la municipalité de Toulouse peut-elle soutenir la création, la formation et la diffusion ? La première chose à faire est d'évaluer ce qui a été entamé depuis 1976. Quels sont les acteurs culturels de Toulouse et de Midi-Pyrénées ? Combien d'étudiants ont été formés grâce aux dispositifs de l'action culturelle en milieu universitaire ? Nous avons des ateliers d'écriture, de formation, d'initiation aux pratiques théâtrales... Il serait intéressant de voir comment aider ces étudiants. Pourquoi ne pas permettre aux étudiants de voir plus de spectacles par le biais d'aides. Comment les encourager à voir plus de spectacles ? Voilà une entrée pour un partenariat renforcé entre l'université et la municipalité de Toulouse.

Intervenant 8, responsable culturel de l'université Paul Sabatier :

Certaines universités, comme celle de Paul Sabatier, sont dotées de salles de spectacle... Nous disposons d'outils qui permettent de favoriser les rencontres entre artistes. Les universités sont fermées l'été. Je rêve depuis longtemps d'accueillir de jeunes troupes durant cette période pour qu'elles puissent venir créer et proposer à la rentrée leurs créations aux étudiants. Il y a certainement des tas de mutualisations possibles. En interne, nous ne sommes pas toujours compris par les enseignements. Nous avons besoin d'être entendu, d'avoir des espaces de rencontres où l'on puisse partager nos expériences respectives et créer ces fameuses synergies. Les universités peuvent être un atout. Toulouse se vante de ses 100 000 étudiants, il faut profiter de cette jeunesse.

Intervenant 9, musicienne :

Comment est-ce que l'on peut accompagner les artistes ? Dans le secteur de la musique, nous avons besoin d'argent. Moi, je n'ai pas de caves pour répéter... Il y a beaucoup de théâtres et de petites salles qui sont surchargées... La demande est énorme. En tant que musicienne, je ne sais pas où aller. Entre la Halle Aux Grains et le TNT, nous n'avons pas d'endroits où aller. Ça n'existe pas.

Comment repérer les personnes qui créent ? En allant les voir déjà... Comment repérer celles qui méritent d'être aidées ? Cette question me fait peur. Quels sont les critères d'élection ? Que signifie « des artistes qui méritent d'être aidés » ?

N. BELLOUBET :

Il ne faut « avoir peur » car c'est précisément pour ces questions que nous sommes réunis ici. Aujourd'hui, je serai en difficulté de lister précisément des critères de sélection pour l'accord d'une subvention à telle ou telle association... Je suis là pour vous entendre sur ce sujet. Mettons-nous d'accord pour établir, lister un certain nombre de critères qui nous guideront dans l'octroie des subventions. Est-ce que nous sommes d'accord dans la définition d'un certain nombre de critères ? Quel type de critère ? Nous avons été élus pour un certain nombre de priorités politiques qui sont notamment le rééquilibrage de l'accès à la culture sur l'ensemble du territoire urbain. Il y a un certain nombre de critères que nous avons à lister. Sommes nous d'accord pour procéder à un tel cadrage ? Sommes nous également d'accord pour la présence de comités d'experts qui nous guideraient dans l'attribution de ces subventions ? J'aimerais vous entendre sur ce point.

Intervenant 10, metteur en scène :

L'accompagnement doit permettre d'aider les artistes à travailler et de les aider à montrer leur travail. Le manque de lieux où les artistes peuvent travailler est un problème récurrent à Toulouse. Pour faciliter la diffusion du travail des artistes, la municipalité peut agir sur ces petits lieux qui existent et qui ont du mal à vivre. Le problème est que ces lieux ont des plateaux qui sont partagés par plusieurs activités. Si nous avons la chance d'être associé au Théâtre de la Digue, nous sommes quatre compagnies à partager le lieu et nous manquons d'espace. Il faudrait également repenser cette idée « d'agence » évoquée précédemment. Aujourd'hui, les compagnies qui débutent ont du mal à jouer cinq fois d'affilé, c'est pour cela qu'il manque des lieux à Toulouse. Comment la mairie peut-elle agir de façon à reformuler et favoriser l'accessibilité de ces lieux ?

N. BELLOUBET :

Dans le cahier des charges, nous allons établir un certain nombre de structures avec lesquelles nous allons travailler et réfléchir sur comment elles peuvent mettre leur lieu à disposition d'équipes qui seraient accueillies dans les locaux. Nous travaillerons également à renforcer la complémentarité entre le service culturel et socioculturel.

Intervenant 11 chanteur, compositeur, interprète :

Les thèmes d'aujourd'hui me font penser à la professionnalisation. Selon moi, il ne faut pas considérer les résidences comme une fin en soi. Je pense qu'il faut aller plus loin : mettre en réseau tout le réseau des salles de la ville, du département et de la région au profit de résidences. Il faut être également être vigilant à la manière dont on accorde les résidences.

Enfin, vous devriez faire très attention à la législation concernant les productions d'artistes amateurs et les professionnels.

Intervenant 12, association Echanges et Savoirs, Mémoire Active :

Concernant la question des « critères », il faudrait que la diversité des parcours, des artistes et des organismes institutionnels parvienne à trouver un espace de coordination avec les élus politiques afin de répondre directement aux questions posées par les problématiques des assises. Les questions de la création, de la formation et de la diffusion ont chacune des spécificités.

Intervenant 13, Vidéophages :

Les « petites institutions » ou les « grandes institutions » sont souvent évoquées... Nous n'avons pas tous la vocation et l'envie de rentrer dans ces institutions mais si nous pouvons avoir des collaborations ponctuelles et intéressantes. Nous, notre rôle est de faire vivre une partie de la culture dans des lieux qui ne sont pas destinés à priori à diffuser la culture. Les cafés, les bars ne sont pas que des débits de boissons mais également des lieux où les artistes en devenir ont démarré. Beaucoup de ces lieux de diffusion sont en danger ainsi que les artistes qui les fréquentent. Nous avons aussi comme vocation d'aller au devant de spectateurs qui ne vont pas voir de spectacles par manque d'informations ou par manque de moyens. Avant de penser à ouvrir de nouveaux lieux, il faut penser à ne pas en fermer et à préserver les manifestations qui existent sur le territoire.

Intervenant 14, représentant du TNT :

Les dispositifs de conventionnement sont des outils intéressants pour aider les compagnies sur le long terme. Ces conventionnements permettent quand même sur une durée importante de faire connaître un territoire, un lieu, ses habitants ou encore l'équipe qui a fabriqué le spectacle. L'aide à la maquette me paraissait très intéressante mais elle a été abandonnée par l'Etat car elle n'atteignait pas ses objectifs. Lorsqu'un lieu s'engageait pour un nouveau projet de jeunes artistes, l'Etat apportait une somme d'argent. Le lieu devait aider à faire venir de futurs producteurs et acheteurs.

Par ailleurs, les échanges entre les villes permettent d'apporter des synergies sur des projets et de les insérer dès le départ dans une dynamique d'exportation.

Intervenant 15, représentant d'une association de quartier :

Je trouve dommage qu'il n'y ait pas plus de représentants d'associations de quartiers. Ces derniers sont pourtant concernés par la question du jour. Comment élaborer des critères pour que soient également retenues les propositions culturelles émanant d'associations ? Je pensais à une charte d'engagement mutuel : de quelle façon les structures associatives s'engagent pour la collectivité et, à l'inverse, quel est le retour de la collectivité sur ces associations ? Je pense que pour soutenir les initiatives, un effort est à faire en terme de soutien technique : la ville devrait peut-être réinvestir dans le matériel destiné au prêt.

Intervenant 16, plasticien, représentant le collectif Mix Art Myrys :

Ce soir, je n'ai entendu qu'une seule fois le mot « plasticien »... Peut-être que je me suis trompé de séance mais l'on ne parle que de spectacle vivant. Il serait bien, je pense, de décroisonner un peu plus les disciplines artistiques.

Intervenant 17, DAC de Tournefeuille :

Je voulais vous faire part de quelques réflexions que nous avons au niveau des personnels de services culturels. Nous sommes en train de penser que nous n'avons pas à aider les artistes mais que nous avons à construire ensemble des projets avec eux - par des actions, des lieux. Une ville ne doit pas être un guichet avec des critères administratifs de sélection pour attribuer telle ou telle subvention. L'idée est que l'on doit plutôt coproduire et organiser ensemble. Ca ne doit pas être une démarche administrative mais une rencontre avec un artiste ou une compagnie dont le projet colle avec la politique culturelle. On s'interroge alors

sur le sens que va donner la présence de tel acteur culturel sur notre ville : qu'est ce qu'il va se passer avec les habitants ? Qu'est ce qu'il va se passer sur ce territoire ? Pour cela, il faut qu'il y ait un service qui travaille avec les artistes et fasse le lien avec les habitants. Nous menons cette réflexion avec plusieurs villes de la Région pour entrer dans une relation de partenariat entre le service culturel et les créateurs.

Intervenant 18, association *Progrès Son* :

Nous essayons d'organiser des soirées pour faire tourner des groupes de musiques alternatives. Aujourd'hui, la tâche n'est pas difficile mais impossible ! Nous en avons marre de jouer dans des débits de boissons où les conditions d'expression sont médiocres. Il ne faut pas oublier que le Bikini est à Ramonville, que Tournefeuille est en train de s'équiper de plusieurs salles de spectacle... et que Toulouse devient finalement l'arrière boutique des produits dérivés de TF1 et de P. Sébastien... Aujourd'hui, il faut accepter qu'il y ait du bruit ou créer des salles de spectacle appropriées. Ce n'est pas normal qu'à 22h on vienne nous voir pour nous dire d'arrêter la soirée et pour confisquer le matériel.

Intervenant 19, l'Union des Photographes :

Je pense que la meilleure façon d'aider un artiste est de faire en sorte qu'il soit rémunéré pour son travail. Quand on paye quelqu'un, ça incite à regarder son travail, ça permet de faire de vrais choix et participent ainsi à sa reconnaissance.

Intervenant 20, diffuseur et entrepreneur de spectacle vivant :

Je viens de Marseille ce qui me permet de pouvoir comparer deux politiques culturelles qui n'ont rien à voir. Il existe à Marseille deux types d'agence pour aider les artistes et les associations.

- La première, *Arcade*, est à l'échelle régionale : elle reçoit des associations pour les aider à construire un projet sur le plan administratif, elle propose également des stages de formation dans toutes les disciplines.
- En amont de cette agence il y en a une autre, à l'échelle de la commune, beaucoup plus petite qui reçoit les artistes qui n'ont pas d'associations et qui sont le plus souvent Rmistes avant d'être intermittents du spectacle. C'est un conseiller, agréé par la CAF et l'ANPE, qui les reçoit et leur explique en quoi consiste le statut d'intermittent, comment acquérir ce statut, comment créer une association ou une société pour produire par la suite leur propre disque, etc. C'est le point de départ à tout !

En revanche, ce qu'il manque à Marseille et à Toulouse, c'est une maison des artistes qui regroupe photographes, plasticiens, musiciens, etc. Ce lieu permettrait un frottement, un « bouillon de culture » avec des passerelles entre les gens qui permettraient des échanges constructifs entre des artistes d'horizons différents.

Intervenant 21, comédien, metteur en scène :

J'ai envie que l'on soit ambitieux. On a du mal à créer, on a parfois même du mal à se connaître. On manque effectivement de lieux et on se retrouve finalement complètement atomisé. Je pense que l'on a besoin d'un grand lieu de rencontre, de création, d'essai... un laboratoire où l'on puisse vraiment se croiser et se rencontrer. Quelque chose me marque beaucoup depuis que je travaille ici dans le milieu artistique : je ne comprends pas comment peut-on faire de la diffusion avec une quasi absence de la critique. Je ne vois pas où est-ce que l'on discute d'art à Toulouse. Où est ce que l'on peut se critiquer, positivement, négativement, constructivement ?

S. OSWALD :

Il y a énormément d'équipes qui font de la formation à Toulouse. Il faudrait en revanche une consultation pour qu'elle devienne cohérente. Depuis 14 ans que je suis ici je n'ai jamais vu de politique de la formation. On n'arrive pas véritablement à se rencontrer autour de ce thème. Il faudrait réfléchir à ce qu'il se passe pour l'enseignement des amateurs et proposer

un véritable état des lieux. Nous devons réfléchir quelles cohérences il peut y avoir entre l'éducation des amateurs, l'école professionnelle, la formation permanente, etc. Il n'y a pas de véritable formation initiale qui emmènerait les professionnels vers les grandes écoles.

Intervenant 22, Ring :

Est-ce que le thème de ce soir n'est pas un peu trop vaste ? J'ai l'impression que cette assemblée est un exutoire. D'une certaine façon, je suis gêné parce qu'on ne peut pas aborder la question comme ça. Il faudrait peut-être plus communiquer par l'écrit, par le biais de rapports qui permettraient d'aller plus loin. Ici, nous émettons des opinions mais nous n'avons pas le temps de les argumenter. Un thème comme celui-ci devrait être divisé au minimum en trois séances.

N. BELLOUBET :

Je partage votre observation. Nous avons fait le choix d'organiser ces assises dans une temporalité contrainte puisque je veux absolument que nous puissions avoir un projet culturel pour la fin de l'année civile. Il y a un forum sur lequel vous pouvez contribuer et échanger. Je rappelle que nous avons des réunions thématiques qui pourront permettre d'aborder à nouveau ces questions avec les acteurs des champs concernés. Par ailleurs, nous reviendrons fin novembre pour vous proposer les premiers axes du projet culturel. Je souhaiterais que, avant cette réunion fin novembre, vous receviez un texte qui sera soumis à discussion.

S. OSWALD :

Il y a deux axes qui se dégagent et qui sont paradoxales:

- d'un côté, une demande de sélection pour accompagner les compagnies sur le long terme. Quels sont les critères ? Qu'est-ce qu'un bon créateur ? Cette interrogation suscite des réactions... Moi je pense qu'il est quand même intéressant d'avoir de la sélection en énonçant quels sont les critères.
- D'un autre côté, le choix d'une sélection et de soutenir l'excellence aurait des effets paralysants. C'est un peu le paradoxe de la création : d'un côté on veut de l'excellence, de l'autre on laisse à la marge des tas de choses qui pourraient naître.

Il faudrait qu'il existe des lieux totalement libres, des lieux ouverts où l'on puisse s'exprimer.

Intervenant 23, Music'Halles :

Je voulais juste intervenir sur la forme... Il faudrait qu'avant de démarrer les séances on ait de la matière qui pose les problématiques et qui puisse lancer le débat. J'ai l'impression qu'il y a des choses qui sont redondantes depuis quelques séances.

Faisons confiance aux lieux de formations qui existent sur le territoire toulousain. Ce sont des acteurs qui ont des compétences à la fois pédagogiques et artistiques.

Enfin, il faudrait renforcer les liens avec les lieux plus institutionnalisés, arriver à créer des filières entre ce qui se passe à l'université, au conservatoire, etc. Il faudrait pour cela faire un point sur les formations artistiques qui existent à Toulouse.

J-G. CARASSO :

C'était effectivement un sujet crucial et épineux. Cinq ou six points me paraissent de l'extérieur importants.

- Un premier point concerne cette notion « d'émiettement »... le constat de la situation à Toulouse. On est dans une période d'émiettement total. Qu'est-ce que l'art ? Qu'est-ce qu'une politique culturelle ? Que faut-il faire ? La masse de propositions qui est faite aujourd'hui est impressionnante. Cette impression d'émiettement n'est pas seulement perçue qu'à Toulouse, c'est une des caractéristiques de la période que l'on traverse actuellement et qui nous oblige à trouver des modes de pensée différents.

- Qu'est-ce qu'une politique artistique ? Je pense effectivement qu'il ne faut pas confondre l'art et la culture. La question artistique renvoie au thème d'aujourd'hui : la formation, la création, la diffusion, les possibilités de se rencontrer... également la recherche, l'essai, etc. La capacité d'expérimentation, la recherche, le risque fondent la dimension du travail artistique.
- Dans un troisième point, la question de l'évaluation est également très importante même si elle a été très peu évoquée ce soir. Il ne suffit pas de prendre des décisions - accompagner tel projet, diffuser, créer, etc. —. Il faut ensuite se poser la question de savoir comment on va continuer à réfléchir ensemble. Lorsque les critiques sont construites et intelligentes elles peuvent parfois nous aider à comprendre ce que nous avons fait nous même. Il faut intégrer dans les projets cette notion d'appropriation et d'évaluation qui prendrait la forme de temps où l'on partage ensemble une réflexion sur ce que l'on a fait.
J'ai beaucoup aimé le terme « d'accompagnement » qui a été utilisé toute la soirée car c'est finalement le bon mot. Une politique artistique est un accompagnement. Elle n'est pas une politique de production, d'injonction, de substitution ou d'instrumentalisation mais elle peut être une politique de négociation et d'échange. Il faut trouver du dialogue et des espaces de rencontres. C'est une politique de gestion de la fragilité : accompagner des artistes, c'est accompagner des populations fragiles. Une politique artistique pose la question du rapport entre le temps et l'espace ; intégrer cette notion de durée me semble importante.
- Une politique artistique est une politique du sens. Que faire devant cette diversité des propositions ? Il faut donner du sens. Le politique doit lutter contre le relativisme où tout est égal à tout, tout se vaut, etc. Il faut faire des choix. Les critères doivent être rendus publics. Pour avancer sur ce chemin il faut des procédures : des conventionnements, des comités d'experts ou comme au Québec des Conseils des Arts. C'est une manière de coproduire, de permettre à tout le monde de comprendre où l'on en est... Si ce point est clair pour tout le monde, ça ira beaucoup mieux. Le débat public revêt pour cela un rôle très important.
- Une politique culturelle est aussi une politique de complémentarité, une politique de la passerelle qui permet le lien entre les associations indépendantes et les institutions, entre le culturel et le socioculturel, entre les amateurs et les professionnels, entre le centre et les quartiers mais aussi entre les différentes collectivités territoriales. La responsabilité politique travaille pour faire fonctionner ces complémentarités dans un système où chacun a des intérêts particuliers.

